

Proposition de résolution

En faveur du soutien à la Compagnie générale de navigation (CGN) afin d'assurer une offre de transport régulière sur le lac Léman et pour maintenir ses unités de la flotte Belle Epoque.

Le GRAND CONSEIL considérant:

- la nécessité de maintenir sur le lac Léman un service de transport régulier et attrayant reliant l'ensemble des populations riveraines de Suisse et de France;
- la nécessité de développer la complémentarité des transports autour du lac Léman entre le rail, la route et la navigation ;
- que le transport lacustre au moyen de bateaux performants est favorable à la protection de l'environnement;
- que, par ailleurs, le maintien d'une flotte Belle Epoque rénovée et moins gourmande en énergie non renouvelable contribue au rayonnement touristique de l'arc lémanique

invite le Conseil d'Etat:

- à soumettre sans délai au Grand Conseil un budget pluriannuel d'investissements en faveur de la CGN pour, d'une part, acquérir des bateaux performants et respectueux de l'environnement et, d'autre part, rénover la flotte Belle Epoque;
- à présenter un projet de loi accordant une indemnité annuelle de fonctionnement à la CGN pour une période de quatre ans ; ce projet de loi doit être accompagné d'un contrat de prestations;
- à intervenir principalement auprès du Conseil du Léman et, subsidiairement, auprès des autorités des communes et du département de Haute-Savoie et de la région Rhône-Alpes, pour obtenir une participation substantielle de la France afin d'atteindre les buts rappelés ci-dessus.

17.11.2009 - 08:21

EXPOSÉ DES MOTIFS

Récemment, la presse s'est fait l'écho des difficultés auxquelles la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN) est confrontée pour maintenir un service minimum de transport régulier sur le lac Léman et pour rénover la flotte Belle Epoque des bateaux à vapeur et à propulsion diesel-électrique, qui contribuent très largement au rayonnement touristique de l'arc lémanique dans le monde entier.

La CGN a toujours été soutenue, notamment par les cantons riverains du Valais, de Vaud et de Genève, et par plusieurs communes. Plus récemment, une convention a été signée avec le Département de Haute-Savoie, le Pays d'Evian, la Ville de Thonon-les-Bains et la Communauté des communes du Bas-Chablais, afin de développer le transport lémanique, touristique et public.

Au vu du plafonnement des contributions cantonales, la CGN a malheureusement été amenée à réduire ses prestations.

Par ailleurs, les avantages d'un transport lacustre régulier et attrayant sont multiples. Même si ce type de transport n'est pas en mesure de concurrencer de façon significative le transport routier et par rail, il n'en offre pas moins une alternative intéressante entre plusieurs destinations (par exemple, entre Evian et Lausanne) et acquiert une plus grande importance au vu de la paralysie croissante qui gagne les rives, en raison des bouchons sur les voies autoroutières, et de la saturation croissante du réseau ferroviaire en Suisse. Il est toutefois à noter que l'usage régulier du bateau par les travailleurs frontaliers est fortement péjoré par des transports publics et des parkings d'échange encore trop peu nombreux le long de la rive française du Léman et l'arrière-pays, et il est important que cette situation soit corrigée pour envisager tout développement du transport lacustre régulier.

De plus, les transports lacustres au moyen de bâtiments performants et peu gourmands en énergies non-renouvelables sont favorables à l'environnement. A cet égard, on peut regretter le choix des nouveaux bâtiments et souhaiter que la future politique d'acquisition soit corrigée. Enfin, toute réduction de l'offre de transport régulier et touristique est dommageable à l'ensemble des populations riveraines, et de nouvelles diminutions seraient totalement inacceptables.

En exploitant la flotte Belle Epoque, constituée de bâtiments à vapeur et à propulsion diesel-électrique, la CGN participe très activement à la présentation touristique de l'arc lémanique. Innombrables sont les publicités, films, présentations touristiques et économiques, séminaires, etc. vantant la région lémanique qui utilisent ce symbole fort que sont ces bateaux. Il est impensable et impossible d'envisager l'avenir de cette région sans ses bateaux Belle-Epoque. Il suffit de les moderniser et d'intégrer à leur machine d'origine tous les dispositifs imaginables permettant de réduire la consommation d'énergie non renouvelable.

La rénovation de plusieurs unités a été rendue possible grâce à la complémentarité du financement entre les pouvoirs publics et les entreprises, et des personnes privées. Ce système de PPP (partenariat public-privé) doit perdurer. Il n'en demeure pas moins que la rénovation de l'ensemble des unités de cette flotte doit être sérieusement planifiée, afin d'éviter l'irréparable, soit le pourrissement dans divers ports.

La CGN a d'ores et déjà consenti d'énormes efforts pour maintenir cette flotte, mais le rythme de ces restaurations est trop lent et, pour plusieurs unités, le point de non-retour n'est pas très éloigné. C'est la raison pour laquelle un budget pluriannuel d'investissement, d'une part pour l'acquisition de matériel moderne et performant, et d'autre part pour la rénovation de la flotte Belle Epoque, doit être établi entre toutes les parties. Le Conseil du Léman pourrait jouer le rôle de pilote avec les cantons et les communes riveraines françaises et suisses.

Pour ces motifs, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir cette résolution en l'adressant sans tarder au Conseil d'Etat.

Nyon et Gland, le 17 novembre 2009

Fabienne Freymond/Cantone

Catherine Labouchère

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

	0	
Abbet Raphaël CARR	Chapalay Albert A. Keyelley	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine (THEMLM)	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna [Edua Chevalle	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André — J. M. M. M.
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc - MMM	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier Charactering
Bally Alexis Frily	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Fiora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie //W/W	Gaille Pierre-Andre
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric Conference	De Preux Patrick J. albu	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Righard	Debluë François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Glardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix KK
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine ()	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
)	

5 août 2009	Reymond Philippe	Rochat Nicolas	Rod Armand	Rostan Jacqueline	Roulet Catherine	Ruey-Ray Elisabeth	Saugy Roger	Savary Marianne	Schwaab Jean Christophe	Schwaar Valérie	Schwab Claude	Silauri Alessandra	Sordet Jean-Marc	Surer Jean-Marie		Uffer Filip	Venizelos Vassilis	Villa Sylvie	Volet Pierre	Walther Eric S/120 /	Weber-Jobé Monique	Wehrli Laurent	Wyssa Claudine	Yersin Jean-Robert 77.	Zwahlen Pierre
Liste des députés signataires – état au 25 août 2009	Métraux Béatrice	Meyer Roxanne	Miéville Michel	Modoux Philippe My Millippe	Monod Alain	Montangero Stéphane	Mossi Michele	Mouquin Michel	Nicolet Jacques	Pache Rémy // Wh	Papilloud Anne	Payot François	Pernoud Pierre-André	Perrin Jacques	Pertusio Mario-Charles	Peters Lise	Pidoux Jean-Yves	Pidoux Pierre-André	Poncet Gabriel // mmC 2	Randin Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Rau Michel	Reichen Gil	Renaud Michel	Rey-Marion Aliette
Liste	Guignard Pierre	Haenni Frédéric	Haldy Jacques	Haury Jacques-André	Hurni Véronique	Jaquet-Berger Christiane	Jaquier Rémy	Jobin Philippe	Jufer-Tissot Nicole	Jungclaus Delarze Suzanne S. Munglaw belang	Junod Grégoire	Kappeler Hans Rudolf	Kernen Olivier	Labouchère Catherine	Mahaim Raphaël	Maillefer Denis-Olivier	Mange Daniel Mange	Manzini Pascale	Marendaz André	Martinet Philippe	Mattenberger Nicolas	Mayor Olivier	Maystre Tinetta	Melly Serge	Mercier Pierre-Alain